

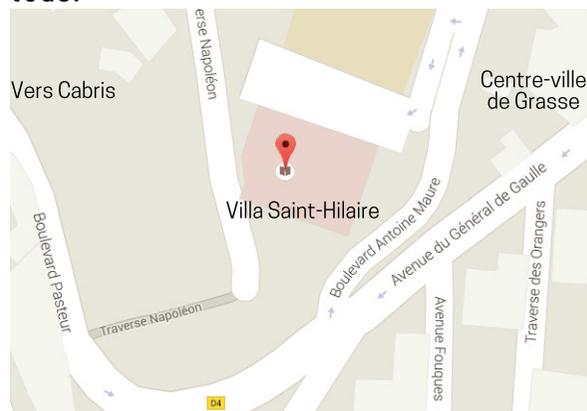
VILLA SAINT-HILAIRE

1 impasse E. Boursier-Mougenot
(ex Bd A. Maure)
04 97 05 58 53
bibliotheque@ville-grasse.fr

Mardi et vendredi : 14h - 18h

Mercredi et samedi : 10h - 13h | 14h - 18h

Le mercredi et le samedi, un parking est mis gratuitement à la disposition de tous.



Inscription

Elle est obligatoire, mais GRATUITE.

Préinscription en ligne possible sur notre site internet : www.mediatheques.grasse.fr

Action culturelle

N'hésitez pas à consulter le programme de nos activités, accessible sur notre site internet.



GUIDE PRATIQUE

Pourquoi une grainothèque ?

- Pour découvrir, partager et reproduire des variétés anciennes ou méconnues ;
- Pour des semences adaptées à notre territoire ;
- Pour apprendre à récolter soi-même ses graines ;
- Pour échanger des savoir-faire ;
- Pour la gratuité.

GRAINOTHÈQUE

Villa Saint-Hilaire

CENTRE DE RESSOURCES
MAISON, JARDIN & PAYSAGES



Qu'est-ce qu'une grainothèque ?

Grainothèque (n. f.) : lieu destiné à la conservation et à l'échange de graines.

Le concept de grainothèque a été lancé par l'association *graines de Troc* à La Rochelle en 2012 et le mot est entré dans l'édition 2016 du dictionnaire Le Robert.

- Une grainothèque est un espace collaboratif d'échanges de graines.
- La grainothèque est basée sur le don et le troc entre jardiniers amateurs. Aucun échange commercial n'est possible.

Comment utiliser la grainothèque ?

Pour profiter de la grainothèque, c'est très simple ! Il suffit de s'inscrire en vous présentant sur un des sites du réseau Bibliothèque & Médiathèques de Grasse, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

L'inscription est gratuite et vous permettra de profiter de la grainothèque en plus de l'ensemble des services du réseau.

Des petits sachets de graines sont mis à disposition librement à la Villa Saint-Hilaire et dans les médiathèques de quartier à Grasse pour permettre ces échanges.

En utilisant la grainothèque, le jardinier s'engage :

- À cultiver ses graines et à récolter lui-même les semences des plants obtenus
- Alimenter à son tour la grainothèque

Dans une démarche de conservation de la biodiversité de notre planète et de soutien aux semences paysannes, les graines échangées ne doivent pas être issues de semences hybrides industrielles (F1).



*Prenez-en
de la graine !*

Quelles graines partager ?

Peuvent être déposées des graines de fleurs, légumes, plantes aromatiques et fruits.

Les graines doivent être récoltées dans un espace où aucun produit de traitement chimique n'est utilisé.

Sachez que la plupart de nos légumes, même biologiques et locaux, sont souvent des hybrides F1 dont les graines donnent des plantes qui dégénèrent. Dans le doute, il est préférable de s'abstenir.

Comment récolter ses graines ?

La Villa Saint-Hilaire propose de nombreux ouvrages sur les techniques simples de récolte, séchage et conservation.

Selon les variétés, récolter ses graines est :

- très facile pour les tomates, salades, haricots, fleurs annuelles
- facile pour la famille des courges
- plus compliqué pour les choux, les bisannuelles comme la plupart des légumes racines (carottes, betteraves, etc.)

Il est nécessaire de nettoyer et faire sécher les graines avant de les ensacher pour les déposer dans la grainothèque. Passez prendre des sachets vides !